



## Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté - N° 352- mai 2018

Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes).

Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'expéditeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es.

**Blog :** <http://marchemondialedefemmesfrance.org/>

**Facebook :** [www.facebook.com/marchemondialedefemmes2015](http://www.facebook.com/marchemondialedefemmes2015)

---

### SOMMAIRE

- 1 - Pétition : Tentative #féminicide #Aurillac : Pour le substitut du proc Marc Rous "drame familial" - Page 1
- 2 - Espagne : des milliers de manifestants pour contester le jugement de « La meute » - lemonde.fr
- 3 - Iran : Nasrin Sotoudeh, la voix des sans-voile - Libération - Sara Saidi Correspondante à Téhéran - Page 3
- 4 - Belgique: L'avortement est un droit, pas une infraction - Le Soir - Page 4
- 5 - Attaque de Toronto : qui sont les Incels, le groupe de célibataires auquel se réfère le suspect ? - lemonde.fr - Perrine Signoret - Page 5
- 6 - Attentat de Toronto : Pas un fait divers, un féminicide ! - Les effrontées - Page 6
- 7 - Droits des associations, Liberté d'expression - AVFT - Page 7
- 8 - Solidarité avec les victimes de Toronto - Groupe F - Page 9
- 9 - Cantat à l'Olympia : victoire féministe contre la célébration d'un agresseur - Osez le féminisme !
- 10 - PMA : les réacs cornaquent l'éthique - Virginie Ballet, liberation.fr - Page 10
- 11 - Appel à mobilisation de l'Association Internationale des Victimes de l'Inceste - Page 11
- 12 - Lettre ouverte des médecins favorables à la pratique de l'IVG instrumentale par les sages-femmes - appel collectif - Page 12
- 13 - Attention, détournements de féminismes - Martine Storti - essayiste, militante féministe - Page 13
- 14 - Femmes de mai 68 : Anne Zelensky, la combattante visionnaire - Les Terriennes - Page 14
- 15 - Les hommes surestiment leur intelligence, contrairement aux femmes - Florinane Boyer - Futura - Page 16
- 16 - Colloque « 1968-2018 : les MaiS des féministes... Luttés des groupes femmes d'entreprises et des commissions syndicales » - 5 mai - Paris - CNDF - Page 18
- 17 - Conférence « Femmes et précarité » - 17 mai - ADAGE - Page 19
- 18 - Film : projection de « 8 femmes en mai 68 » - 19 mai - Les Lilas - Page 19
- 19 - Rencontre \*Saisir le défenseur des droits en matière de violences faites aux femmes - 29 mai 2018 - - Page 19
- 20 - Save the date : concours d'éloquence de la Fondation des Femmes : 10 juin 2018 - 16h - Page 19

---

### MOBILISATIONS

#### 1- Pétition : Tentative #féminicide #Aurillac : Pour le substitut du proc Marc Rous "drame familial"

"C'est un drame familial..., une séparation qui se passe mal" résume Marc Rous, substitut du procureur à Aurillac. L'Homme avait traqué son ex-compagne sur son lieu de travail, puis a sorti son fusil de chasse du coffre de sa voiture et lui a tiré dessus. Il s'agit d'une tentative de meurtre sur

conjointe (donc avec circonstances aggravantes) - un crime - pas un simple "drame".

Bien sûr, la minimisation faite par le parquet de cette tentative de féminicide a été reprise en boucle dans tous les médias.

[https://www.change.org/p/nbelloubet-sensibilisez-les-magistrat-e-s-aux-propos-minimisant-les-violencesfemmes/psf/promote\\_or\\_share?share=true](https://www.change.org/p/nbelloubet-sensibilisez-les-magistrat-e-s-aux-propos-minimisant-les-violencesfemmes/psf/promote_or_share?share=true)

## INTERNATIONAL

### 2 - Espagne : des milliers de manifestants pour contester le jugement de « La meute » - lemonde.fr

La contestation s'amplifie en Espagne. Trois jours après le jugement disculpant de « viol » cinq hommes ayant abusé d'une jeune femme, plusieurs dizaines de milliers de personnes ont manifesté à Pampelune, dans le nord de l'Espagne, samedi 28 avril, scandant le slogan « ce n'est pas un abus sexuel, c'est un viol ! ».

A l'appel du Mouvement féministe de Pampelune, « 32 000 à 35 000 personnes ont participé à cette marche très tranquille mais très revendicative », a déclaré un porte-parole de la police municipale à l'Agence France-Presse.

*Nouveau procès* : Depuis trois jours, la colère ne faiblit pas. De nombreux Espagnols s'indignent qu'un des trois juges se soit prononcé pour la relaxe des cinq Sévillans qui ont été condamnés jeudi à une peine de neuf ans de prison chacun, pour «abus sexuel» sur une Madrilène de 18 ans pendant les fêtes de la San Fermin de l'été 2016, aggravé d'«abus de faiblesse». La condamnation est très inférieure aux réquisitions du parquet, qui demandait notamment vingt-deux ans et dix mois de réclusion contre chacun des coupables.

Les cinq hommes, âgés de 27 à 29 ans, qui se surnommaient eux-mêmes «*La meute*», avaient filmé leurs actes et s'en étaient vantés sur l'application Whatsapp. Au procès, la jeune fille avait dû se justifier de son attitude passive face à eux. Les avocats des cinq condamnés soutenaient que la victime - dont ils soulignaient qu'elle avait auparavant bu de la sangria - était consentante. Preuve en était, elle n'avait jamais semblé dire «*non*» à l'image. Des arguments qui ont porté : les juges n'ont finalement pas retenu la notion de «*viol*», pour lequel le Code pénal espagnol stipule qu'il doit y avoir eu «*intimidation*» ou «*violence*».

Dans leur jugement, les magistrats ont pourtant considéré « indiscutable que la plaignante s'était soudain trouvée dans un lieu étroit et caché, entourée par cinq hommes plus âgés et de forte carrure qui l'avaient laissée impressionnée et sans capacité de réaction ».

Un nouveau procès devrait avoir lieu. Dès vendredi, le parquet de Navarre avait annoncé qu'il ferait appel du jugement, en maintenant que « les faits [étaient] constitutifs du délit d'agression sexuelle », c'est-à-dire de viol. Face aux critiques montantes, le gouvernement conservateur espagnol de Mariano Rajoy s'est empressé d'annoncer qu'il étudierait l'éventualité d'une révision du Code pénal.

*Appels au respect des magistrats* : Mais cette annonce n'a pas suffi. Des personnalités très différentes se sont impliquées dans le débat, telle la puissante dirigeante de la banque Santander, Ana Botin, qui a glissé sur Twitter que le jugement était « un recul pour la sécurité des femmes ». L'ancienne juge Manuela Carmena, maire de Madrid, a aussi considéré que « ce jugement ne répond [ait] pas aux exigences de justice des femmes » et souhaité qu'il soit cassé. Fait rare : plus d'1,2 million de personnes ont déjà signé une pétition adressée au Tribunal suprême pour réclamer la révocation des juges ayant pris la décision.

Mais la contestation n'est pas unanime. D'autres voix se sont élevées pour appeler au respect dû aux magistrats et à leurs argumentations. « Les décisions judiciaires, même quand on ne les partage pas, méritent tout le respect », a averti samedi l'Association des procureurs, déplorant « la facilité

avec laquelle on déprécie le travail des magistrats et mène des procès parallèles ». Le tribunal a « minutieusement évalué (...) tous les éléments de preuves apportés », avait réagi dès vendredi le président du Tribunal suprême et de l'organe de direction du pouvoir judiciaire, Carlos Lesmes.

Ce n'est pas l'avis des contestataires, qui ont même reçu le soutien de certaines carmélites, de l'ordre des Moniales déchaussées. Elles ont fait sensation en se joignant aux critiques depuis leur couvent, en postant un texte sur Facebook qu'elles concluent par le slogan « ma sœur, moi je te crois », couramment repris dans le pays à l'attention de la victime de Pampelune.

### **3 - Iran : Nasrin Sotoudeh, la voix des sans-voile - Libération - Sara Saidi Correspondante à Téhéran**

C'est un petit bout de femme de moins d'1,60 m, bourrée de courage et d'opiniâtreté qui nous accueille dans son cabinet. D'emblée, elle insiste pour parler des filles de l'avenue d'Enghelab («révolution»), ces Iraniennes qui, depuis quelques mois, ôtent leur voile en public jusqu'à se faire arrêter. «Ce mouvement montre ouvertement l'opposition au voile obligatoire», dit l'avocate iranienne spécialiste des droits humains Nasrin Sotoudeh. Le 27 décembre, à Téhéran, Vida Movahed, 31 ans, est montée sur une armoire électrique et a suspendu son voile à un bâton. La photo a fait le tour du monde et a marqué le début d'un mouvement qui continue encore aujourd'hui sur les réseaux sociaux. La page Facebook «My Stealthy Freedom» de Masih Alinejad est en effet régulièrement alimentée de photos et de vidéos de femmes se promenant sans voile. Sur son bureau, Nasrin Sotoudeh a trois dossiers concernant ce type d'affaires, et elle semble en avoir fait une priorité.

L'avocate a soigneusement plié son voile sur le dossier de sa chaise. Ses cheveux impeccables rappellent cette obsession de l'élégance qu'ont les femmes iraniennes, quel que soit leur âge. Originaire d'une famille traditionnelle et religieuse, Sotoudeh avait 15 ans au moment de la révolution, en 1979. «Ma mère portait le voile, mais pas moi. Ma famille ne m'a jamais obligée à quoi que ce soit. Et s'ils l'avaient fait je m'y serais opposée», assure cette féministe aguerrie.

*Evolutions* : Face à son ton parfois fatigué, on ose à peine lui demander si les choses vont changer. «J'ai beaucoup d'espoir !» répond-elle, avant d'ajouter : «Il y a sept ans, quand je suis allée en prison à Evin, le tchador [long manteau qui couvre tout le corps et ne laisse apparaître que le visage, ndlr] était obligatoire. C'était la première chose qu'on nous donnait une fois incarcérées. J'ai refusé de le mettre.» Elle dit aussi : «Il y a eu des hauts et des bas, j'ai été interdite de droit de visite pendant deux mois. Mais aujourd'hui, il n'est plus obligatoire en prison, du moins à Evin. Il a fallu quinze mois pour qu'un simple tchador soit un choix derrière les barreaux, alors imaginez combien de temps cela va mettre pour un voile qui concerne toutes les femmes !»

A 54 ans, Sotoudeh n'en est donc pas à ses débuts. Déjà, il y a dix ans, elle défendait les membres de la campagne «Un million de signatures», qui visait à supprimer des lois discriminatoires envers les femmes. Le collectif a reçu le prix Simone de Beauvoir pour la liberté des femmes en 2009. «A cette époque, toutes celles qui récoltaient des signatures se faisaient arrêter. Mais aujourd'hui, ce n'est plus le même genre d'activisme. La vérité, c'est que beaucoup de gens sont à bout avec ce voile obligatoire.»

Début février, le centre de recherche stratégique de la présidence iranienne a publié un sondage dans lequel environ 50 % des Téhéranais interrogés se disaient contre le voile obligatoire. Ce rapport visait à alimenter le débat entre les factions conservatrice et réformatrice du pouvoir. Pour Nasrin Sotoudeh, ce sondage sonnait comme un soutien du gouvernement aux femmes contestataires. «Hassan Rohani est le président du système. Il a, par son titre, un rôle conséquent, mais on ne peut pas attendre de lui qu'il joue le rôle de l'opposition», nuance-t-elle néanmoins. Depuis l'élection du président réformateur en 2013, elle a constaté des évolutions, surtout au niveau de la publication de livres : «Je connais des gens qui ont dû attendre huit ans pour pouvoir

enfin publier leur ouvrage.» Elle se réjouit également de certains discours de Hassan Rohani, mais déplore sans détour «un système judiciaire défectueux, dont les membres ne sont pas élus et qui a le monopole décisionnel en ce qui concerne les droits humains». Sotoudeh n'y constate «aucune réforme ni amélioration» : «Cela s'est même peut-être dégradé avec la corruption, les relations, l'argent...» Lundi, à la suite du renouvellement des sanctions imposées à l'Iran par l'Union européenne, la porte-parole de la diplomatie iranienne, Bahram Ghassesemi, a même déclaré qu'il y a une différence de point de vue et de «valeurs» entre la République islamique et l'UE lorsqu'il s'agit des droits humains.

En 2009, Nasrin Sotoudeh défendait des opposants à la réélection de Mahmoud Ahmadinejad. Passée par la case prison en 2010 pour «actions contre la sécurité nationale et propagande contre le régime», elle a pu reprendre ses activités mais sa liberté d'action reste limitée : «Je ne peux pas plaider dans les tribunaux révolutionnaires, autrement dit, je ne peux plus défendre de prisonniers politiques.»

*Notoriété* : Mais elle exerce toujours, comme le prouvent les dossiers dans son bureau. L'avocate dit recevoir des menaces par messages privés sur sa page Facebook où elle poste régulièrement et sans censure les dernières nouvelles des tribunaux et ses avancées dans certains dossiers. Elle décrit également des méthodes de dissuasion qu'elle devine venir des renseignements «mais, soupire-t-elle, la vérité, c'est que je ne fais rien d'autre que d'être avocate». Le prix Sakharov décerné en 2012 par le Parlement européen l'a placée sous les projecteurs. Une notoriété à double tranchant : «Recevoir un prix rend toujours l'Etat plus méfiant envers nous, mais c'est aussi une forme de protection.» Elle sait qu'elle est sur écoute, mais cela l'étonne moins que de voir que les gens l'admirent et la trouvent courageuse : «Savoir que des personnes soutiennent notre travail, ça donne de l'énergie», souffle-t-elle. Cependant, «ce que les gens appellent du courage, ce n'est pas important. Ce qui l'est toutefois, c'est ce qui se passe dans notre société et comment le monde nous regarde. [...] On marche et on nous arrête, alors qu'on n'a commis aucun crime et qu'il n'y a aucune charge contre nous !»

Son ton posé et confiant devient un murmure soucieux lorsqu'on lui parle de sa famille : «Jusqu'à présent, mon mari a toujours respecté mon travail, il m'a toujours laissé faire mes choix. Il dit toujours : "Peu important les conséquences, nous, on finira toujours par s'en sortir."» Puis, elle nous montre le grand tableau aux couleurs pastel qui occupe tout un mur de son bureau : «C'est ma fille qui l'a peint. Elle passe le concours d'entrée à l'université cette année.» Dans sa voix, une fierté à peine contenue. «Parfois, elle me dit : "Maman, ne va pas plaider comme ça ! Dis-leur à tous que nous, on n'en veut pas de ce voile, un point c'est tout !"» Un sourire furtif et une voix qui s'assombrit d'inquiétude lorsqu'elle parle de son fils, 11 ans : «Il n'avait que 3 ans quand on m'a arrêtée la première fois, il a toujours vécu avec la peur qu'on vienne m'interpeller à nouveau. Je le rassure en lui disant que je prends le moins de risques possible. Je ne vais pas monter enlever mon voile sur une de ces armoires électriques, comme ces femmes, mais à partir du moment où je suis avocate, je suis obligée de les défendre, je n'ai pas le choix et j'espère qu'on ne m'arrêtera pas.» Libre, Nasrin Sotoudeh ne l'est d'ailleurs pas vraiment, puisqu'elle est interdite de sortie de territoire jusqu'en 2022 : «Je suis prisonnière d'un pays, c'est pénible.»

Derrière tant d'abnégation, on imagine une vocation que Nasrin Sotoudeh balaie d'un sourire : «A la base, je voulais m'inscrire en psychologie ou en philosophie. Mais au concours d'entrée à l'université, j'ai été classée 53<sup>e</sup> sur 300 000 et un ami m'a dit : "Tu ne vas quand même pas t'inscrire en psycho ou en philo avec ce classement-là ! Inscris-toi en droit !" Je ne sais pas si c'était une erreur, mais c'est ce que j'ai fait.» Le *gesmat*, le «destin», sûrement.

#### **4 - Belgique: L'avortement est un droit, pas une infraction - Le Soir**

En 2018 en Belgique, l'interdiction d'avorter est toujours inscrite dans le code pénal. Ouvrir le débat est une nécessité démocratique. Le refuser serait un terrible aveu de faiblesse.

L'avortement est inscrit dans notre code pénal au titre des « crimes et délits contre l'ordre des familles et contre la moralité publique ». Sont passibles de poursuites le médecin et la femme qui le pratiquent, sauf s'ils respectent certaines conditions (une situation de détresse, moins de douze semaines après la conception...).

*Inaliénable* : L'avortement n'est ni un crime ni un délit, c'est un droit. Inaliénable. Celui de chaque femme à disposer de son corps. Celui de chaque fille à renoncer à une grossesse dont elle ne veut plus. Celui qu'aucune religion, aucun conservatisme, aucun jugement, aucune autorité ne peut lui dénier.

Que craint-on ? Que permettre aux femmes de poser ce choix librement, sans culpabilisation morale ou pénale va généraliser l'interruption volontaire de grossesse ? Que l'avortement remplacera rapidement la pilule ? Que les hôpitaux se rempliront d'irresponsables qui jouissent sans réfléchir ? Non ! Jamais ! Aucune femme ne recourt de gaieté de cœur à un avortement... Les mots de Simone Veil, prononcés courageusement à l'Assemblée nationale française en 1974, résonnent aux oreilles de toutes celles qui ont posé ce choix douloureux ; de toutes celles qui ont vécu cette blessure dans leur chair et leur cœur ; de toutes celles qui espèrent ne jamais devoir s'y résoudre ; de toutes les femmes.

*Un terrible aveu de faiblesse* : Si la Belgique érige l'égalité hommes-femmes en valeur non-négociable, elle doit inscrire le droit à l'avortement dans sa loi. Sept partis, de la majorité et de l'opposition fédérales, ont déposé des propositions de loi en ce sens. Ouvrir le débat est une nécessité démocratique. Le refuser serait un terrible aveu de faiblesse.

Si le gouvernement fédéral veut faire de notre pays un Etat progressiste, comme il a pu l'être en autorisant le mariage et l'adoption pour des partenaires de même sexe ou l'euthanasie, il ne peut se retrancher derrière un accord de gouvernement muet sur le sujet, ni invoquer, en 2018, la non-urgence du débat. Si notre pays veut être un moteur pour les avancées éthiques au sein de l'Union européenne alors que certains de ses membres, comme la Pologne, remettent en cause ces combats, il faut sortir l'avortement du code pénal. En faire un droit doit être une évidence.

## TEXTES

### **5 - Attaque de Toronto : qui sont les Incels, le groupe de célibataires auquel se réfère le suspect ? - lemonde.fr - Perrine Signoret**

« La rébellion des Incels a déjà commencé. On va renverser tous les "Chads" et "Stacys". » Ces phrases ont été postées sur le compte Facebook d'Alek Minassian, l'auteur supposé de l'attaque à la voiture-bélier qui a fait dix morts à Toronto (Canada) lundi 23 avril, quelques heures avant le drame. Les Incels ? Sur Internet, ils sont plusieurs dizaines de milliers à avoir rejoint ces groupes, dont le nom est la contraction de l'expression « involuntary celibate » (« célibataire involontaire »). Dans la très grande majorité des cas, il s'agit d'hommes, hétérosexuels, âgés de 18 ans à 35 ans, selon leurs témoignages. Ce qui les rassemble : tenir les femmes pour uniques responsables de leur célibat durable.

Particulièrement actifs en ligne, ils se retrouvent principalement sur le site Incels.me, interdit aux femmes, et qui compte plus de cinq mille membres, mais aussi sur des groupes de la messagerie Discord et sur le forum 4chan - notamment sur l'espace de discussion /r9k/, où des milliers de conversations sont ouvertes chaque jour. *Haine contre les « Chad » et les « Stacys » : Si les femmes ne s'engagent pas dans une relation avec eux, c'est uniquement, argumentent les Incels, parce qu'elles sont « diabolique ».* Les posts trouvés sur Internet les qualifient volontiers de « menteuses

pathologique », de «salope (...) incapables d'aimer ». « [Elles] prennent plaisir à malmener, à moquer ou à humilier des hommes dès qu'elles le peuvent », résume un internaute.

Celles qui sont la plupart du temps désignées par l'expression «femoid» (contraction de «femmes» et «humanoïdes», visant à les déshumaniser) n'accepteraient d'avoir des relations qu'avec un seul type d'hommes : les «Chads». Il s'agit de jeunes hommes populaires, charmants, à l'aise avec les femmes, et surtout, ayant une vie sexuelle ou amoureuse bien remplie. Les Incels les méprisent presque tout autant qu'ils les envient. Les femmes en couple sont, quant à elles, surnommées des «Stacys».

*Des conseils pour violeurs* : Les discussions sont donc ouvertement misogynes et contiennent même parfois des incitations au harcèlement, ainsi que des glorifications du viol. En novembre 2017, le sous-forum Reddit Incel, qui comptait quarante mille membres, a été fermé par le site pour «violation des règles d'utilisation ».

À l'origine, un banal groupe de soutien pour personnes célibataires, il avait commencé à être envahi, expliquait à l'époque au *Guardian* une porte-parole du site, par des « encouragements, incitations ou appels à la violence (...) contre un individu, ou groupe d'individus » — en l'occurrence les femmes. Le sous-forum IncelTears, qui dénonce les propos extrêmes des Incels, les avait compilés.

Sur le site Incels.me, les modérateurs ne semblent, en revanche, pas aussi préoccupés par les abus. Les règles du forum interdisent de parler de ses éventuelles expériences sexuelles passées, d'insulter les autres membres ou de trop écrire en capitales. Concernant la violence, il est simplement notifié : « Les discussions sur des activités illégales [sont interdites]. Il y a une différence, par exemple, entre "je veux que X meure" et "je vais tuer X". [...] Les contenus violents ou pornographiques doivent être signalés par le tag NSFW [Not Safe For Work, sigle utilisé sur Internet pour signaler un contenu qu'on ne montrerait pas à ses collègues]. »

Ces règles sont floues, et les membres du forum en profitent pour expliquer que, selon eux, « le viol est sûrement cent fois plus plaisant que le sexe classique ». Certains encouragent leurs camarades ayant une vie sexuelle peu satisfaisante à essayer et postent même des tutoriels détaillant les techniques pour ne pas se faire arrêter par les forces de l'ordre lorsqu'on est un violeur en série.

*Son modèle, le «gentleman suprême»* : Par le passé, des Incels ont déjà franchi d'autres barrières, passant des paroles aux actes. L'un d'entre eux, mentionné dans le post Facebook d'Alek Minassian, s'appelait Elliot Rodger. En mai 2014, à Isla Vista, en Californie, il tua au couteau, à l'arme à feu et avec une voiture-bélier six personnes et en blessa quatorze autres, hommes et femmes, puis se suicida. Le jour de cette tuerie, Elliot Rodger avait posté sur les réseaux sociaux une vidéo intitulée «Châtiment». Il y expliquait vouloir se venger des femmes, qui l'avaient toujours «rejeté» et n'avaient «jamais été attirée » par lui. Il qualifiait cela «d'injustice» et de «crime». « Je suis le mec parfait et pourtant vous préférez vous jeter dans les bras d'hommes odieux plutôt que moi, le gentleman suprême », écrivait-il alors.

Sur Incels.me et le forum /r9k/ de 4chan, les messages défilent depuis l'attaque à la voiture-bélier de Toronto. Si certains ont estimé que «tuer ne résoudrait rien », et encore moins le célibat, d'autres ont ouvertement soutenu Alek Minassian, évoquant «son sacrifice pour la causa », appelant même à le «vénérer». « La revanche est douce », a jugé un internaute qui a changé sa photo de profil pour mettre celle d'Alek Minassian à la place. « On se croirait dans un rêve », a écrit un autre.

## **6 - Attentat de Toronto : Pas un fait divers, un féminicide ! - Les effrontés**

Hier, 24 avril 2018, Alek Minassian a tué 10 piéton·nes et en a blessé 14 à Toronto au volant d'une camionnette. Les victimes sont majoritairement des femmes. Pour l'instant, le tueur présumé est inculqué pour meurtres avec préméditation, or plusieurs éléments de l'enquête mettent en lumière la

piste d'un tueur misogyne.

En effet, Alek Minassian a publié sur facebook le post : « la rébellion des incel a déjà commencé. Nous allons renverser les Chads et les Stacys ! Tous saluent le Suprême Gentleman Elliot Rodger ! ». Un post pas si énigmatique qu'il n'en a l'air, puisqu'il trahit une appartenance à l'idéologie masculiniste. «Incel» est le nom que se donne explicitement une communauté d'hommes qui dénigrent les femmes avec tous les poncifs misogynes faisant d'elles des manipulatrices et des "salopes", et veulent punir celles qui ne souhaitent pas sortir ou coucher avec eux. Dans ce jargon, les Chads désignent les hommes qui ont du succès et les Stacys les femmes. Quant à Elliot Rodger, c'est l'auteur de la tuerie d'Isla Vista, en Californie, motivée par sa haine des femmes, disait-il dans une vidéo publiée avant le drame.

*Appelons un chat un chat.* Quand un assassin vise sciemment une catégorie de personnes, en l'occurrence les femmes, il s'agit bien d'un acte idéologique, un féminicide motivé par la haine des femmes. Cette idéologie porte un nom, le masculinisme, un idéal de société conspuant les acquis en matière de droits des femmes et voulant restaurer un ordre social patriarcal. Le féminicide est la traduction paroxysmique de tout un continuum, que ce soient des assassinats collectifs ou individuels, des attaques à l'acide, des viols punitifs, des meurtres conjugaux notamment quand les femmes décident de quitter leurs conjoints. Il s'agit toujours de punir leur décision d'avoir dit non. Les effronté-es espèrent qu'une enquête sera menée pour éclairer la motivation du criminel présumé. Si le mobile masculiniste est vérifié, nous réclamons que soit juridiquement reconnue une circonstance aggravante comme c'est le cas dans certains pays, en Bolivie, en Argentine, au Chili, au Costa Rica, en Colombie, au Salvador, au Guatemala, au Mexique et au Pérou. Il s'agira de punir en tant que tel ces assassinats. Les effronté-es invitent aussi à s'interroger sur la qualification de l'évènement: quand pour des raisons idéologiques, on cible une catégorie de personnes et on les tue pour terroriser les autres, il y a de quoi conserver le terme terroriste pour désigner l'évènement. Pour finir, les effronté-es souhaitent que le traitement médiatique ne présente pas le coupable comme quelqu'un souffrant de malaises, de problèmes psychologiques ou de préjugés personnels. Certes, les passages à l'acte de l'idéologie au crime peuvent concerner plutôt des personnes souffrant de troubles, mais cela n'enlève rien à leur motivation et à l'idéologie de référence. Les féminicides doivent être pris au sérieux comme un phénomène politique. Souvenons-nous qu'il y a 28 ans a eu lieu, le 6 décembre 1989, le massacre de 14 étudiantes de l'école polytechnique de Montréal par Marc Lépine qui avait expliqué son geste : «J'ai décidé d'envoyer Ad Patres les féministes qui m'ont toujours gâché la vie.»

## **7 - Droits des associations, Liberté d'expression - AVFT**

Ce texte a été débattu et approuvé à l'unanimité par l'assemblée générale annuelle de l'association réunie le 25 avril 2018 : Le 4 avril 2018, nous avons découvert qu'interrogé par le Canard Enchaîné sur le devenir des demandes de subventions à la hausse formulées par le Collectif Féministe Contre le Viol (CFCV) et l'AVFT, le secrétariat d'État à l'égalité femmes-hommes annonçait une hausse de subvention pour le CFCV et s'agissant de l'AVFT, ne répondait pas à la question mais affirmait que Marilyn Baldeck, déléguée générale de l'AVFT, serait une « opposante politique(1) ».

Aujourd'hui, nous n'avons toujours pas obtenu de réponse à cette demande d'augmentation de subvention. Si elle ne prospérait pas, nous en suspecterions les véritables raisons.

Nous ignorons dans quelle opposition politique la personne qui répond à cette interview, membre du cabinet de la secrétaire d'État - et qui s'exprime off - classe la déléguée générale de l'AVFT.

L'AVFT a déjà été accusée de tout et son contraire, en fonction des intérêts de l'accusation : tantôt réac de droite (revendications de l'association en matière de loi pénale obligent), tantôt gauchobolchevique (mise en cause des dispositions des ordonnances réformant le Code du travail restreignant les droits des victimes de harcèlement sexuel).

Marilyn Baldeck a par le passé déjà été personnellement attaquée sur une prétendue appartenance politique personnelle pour tenter de fragiliser l'action de l'association dans une procédure contre un homme politique. Il était sénateur, maire, membre du Parti Socialiste et agresseur sexuel, condamné définitivement par la Cour d'appel de Paris à l'encontre d'une agente municipale. C'est une technique de défense régulièrement utilisée par les agresseurs, visant à jeter le discrédit sur l'association et partant, sur les victimes.

A la même époque, l'AVFT soutenait la victime d'un maire communiste du nord de la France, condamné lui aussi. Actuellement, l'AVFT est partie civile dans plusieurs procédures mettant en cause des hommes politiques classés à droite et soutient des femmes qui ont porté plainte contre des hommes politiques « de gauche ».

Ils n'ont jamais réussi à démontrer la moindre proximité de l'AVFT avec un parti ou une mouvance politique. Et pour cause. Il n'y en a jamais eu, en 33 ans d'existence. Tout au plus nous ont-ils fait perdre du temps en brassant de l'air.

C'est cette indépendance politique qui garantit qu'aucun conflit d'intérêt ou de loyauté ou même de liens d'amitié ne vienne entraver le soutien que nous apportons aux victimes, quelles que soient leur sensibilité politique ou celle de celui qu'elles accusent. Ou que l'analyse que nous faisons des politiques publiques est libre quelle que soit la couleur politique du gouvernement.

L'indépendance de l'AVFT par rapport aux partis politiques est une question de principe, qui se double d'une réalité : aucun parti politique, pas plus aujourd'hui qu'hier, quel qu'en soit le bord, ne peut sortir indemne d'un examen critique féministe. Il achopperait soit sur l'absence totale ou quasi-totale de programme spécifique en matière de droits des femmes, soit sur le grand écart entre les actes et les paroles du parti et les engagements de ses représentant.es, ou encore sur ses prises de position, rédhibitoires du point de vue des valeurs et intérêts que nous défendons.

Cette indépendance est tellement identitaire de l'AVFT qu'on peut raisonnablement se demander si celles et ceux qui nous reprochent des accointances politiques y croient vraiment.

Par conséquent, si « l'opposition politique » est en réalité l'autre nom de l'indépendance politique, alors nous ne réfutons point cette appréciation et rappelons que les relations entre l'État, les collectivités territoriales et les associations sont encadrées par une « charte d'engagements réciproques » qui prévoit que « l'État et les collectivités territoriales » « reconnaissent » « l'indépendance associative et font respecter ce principe » ainsi qu'« une fonction d'interpellation indispensable au fonctionnement de la démocratie ».

Cette « fonction d'interpellation » de l'AVFT ne peut par ailleurs être réduite à une opposition de principe. L'association a toujours fourni un travail de recherche et des propositions législatives fondés sur des constats et analyses ancrés dans le réel - d'aucuns diraient « pragmatiques » - dont certains ont abouti à des modifications législatives déterminantes pour les droits des femmes, qui concernent d'ailleurs toutes les femmes, et pas uniquement les victimes de violences sexuelles au travail.

Sans que cela puisse être comparé, la confusion entre liberté d'expression et l'appartenance à un (autre) camp politique n'est hélas pas l'apanage des hommes et femmes politiques.

Jeudi 12 avril était diffusé un reportage d'Envoyé Spécial consacré à la secrétaire d'État à l'égalité femmes-hommes. Une brève interview de la déléguée générale de l'AVFT était précédée d'une voix off la présentant comme « engagée à gauche ». Questionnée par nous sur cette présentation trompeuse, la journaliste se défend d'avoir « parlé d'appartenance à un parti », dit n'avoir pas « le sentiment d'avoir déformé le réel » en évoquant « un ancrage intellectuel dans une sensibilité de gauche » « plus compréhensible pour les téléspectateurs » (sic), sensibilité notamment liée à la critique par l'AVFT des « ordonnances travail ».

Que certains positionnements de l'AVFT, et singulièrement les analyses critiques que nous avons portées depuis plusieurs années sur l'impact des réformes du droit du travail sur les droits des



victimes de harcèlement sexuel, se superposent avec des revendications ou certaines revendications « de gauche » ou syndicales, est une évidence. Mais ils ne font toujours pas de l'AVFT et de ses représentantes des personnes et structures « engagées à gauche ». Notre seul parti est celui des femmes.

Dernière confusion à éviter : si l'AVFT est non-partisane politiquement, elle n'est bien sûr pas apolitique. Parce qu'elle est féministe.

*Au nom du conseil d'administration, de l'équipe salariée, de l'assemblée générale de l'AVFT réunie le 25 avril 2018, Joanna Kocimska, présidente*

## **8 - Solidarité avec les victimes de Toronto - Groupe F**

Le 23 avril 2018, alors que Toronto fêtait le retour du printemps, le masculinisme a une fois de plus tué massivement, faisant 10 mort.e.s et 14 blessé.e.s. Alek Minassian, au volant d'une camionnette, a foncé dans la foule. Les victimes sont majoritairement des femmes. Alek Minassian est un "InCel", un groupe masculiniste particulièrement violent. Il a appelé à la révolte contre les femmes et a fait l'apologie de Elliot Rodgers, auteur en 2014 d'un féminicide de masse à Isla Vista.

La tuerie du 24 avril est motivée par une idéologie prônant la haine des femmes, elle fut perpétrée par un homme faisant partie d'un groupe organisé qui appelle à la violence et au viol sur les femmes, le meurtrier a braqué son arme contre la police. Pourtant, cette attaque n'est pas qualifiée d'attentat terroriste.

Nous pleurons les victimes, nous sommes en colère que nos alertes contre l'idéologie mortifère du masculinisme ne soit pas entendues, que les mots de féminicides, de crime haineux, de terrorisme soient balayés par des explications psychologisantes.

Nous sommes tristes mais pas impuissantes, nous donnons rendez-vous pour un moment de solidarité avec les victimes de l'attentat de Toronto et avec toutes les femmes, assassinées parce que femmes, le vendredi 27 avril à 19h au parc de Bercy.

La haine des femmes et des féministes est omniprésente dans notre société, les groupes tels que les InCel, dont certains membres finissent par passer à l'acte par des crimes haineux de masse, tels qu'à Toronto lundi, à Isla Vista en 2014 ou en Floride en février, ne sont que la partie émergée de l'iceberg. Leur crime est rendu possible par des réseaux d'auteurs, de chroniqueurs et de militants associatifs comme ceux de la "cause des pères"... qui s'organisent pour résister au changement en théorisant le *malheur* des hommes et la *vilenie* des femmes toujours trop "extrêmes" dans leur demande d'égalité. En justifiant les violences au sein du couple et en minimisant les violences faites aux femmes et aux enfants. Cette nébuleuse d'auteurs, de réseaux en ligne, est présente et active aussi en France.

Le temps de l'action c'est maintenant ! Nous appelons toutes celles et ceux qui veulent en finir avec les violences sexistes et sexuelles à rejoindre le groupe **F**

## **9 - Cantat à l'Olympia : victoire féministe contre la célébration d'un agresseur - Osez le féminisme !**

L'Olympia vient d'annuler les concerts de Bertrand Cantat qui devaient se tenir les 29 et 30 mai prochains, par "crainte de troubles". L'objectif d'Osez Le Féminisme ! est donc rempli : les fameuses lettres rouges de l'Olympia ne célébreront pas Cantat. Pour autant, il reste beaucoup à faire pour que la société réagisse enfin et lutte vraiment contre les violences masculines.

Osez Le Féminisme ! est mobilisée partout en France depuis le début de l'année et s'est exprimée à plusieurs reprises pour expliquer pourquoi il est inacceptable qu'un homme qui a agressé et tué une femme soit ainsi célébré. Nous dénonçons la tolérance sociale des féminicides et des violences commises contre les femmes, ainsi que l'impunité des agresseurs. Les mortes, toutes les femmes victimes, restent quant à elles oubliées ou méprisées. Notre mobilisation s'appuie sur un constat :

notre société ne peut plus à la fois dénoncer d'un côté le crime et la violence d'un homme, et de l'autre célébrer ses talents. Cette hypocrisie patriarcale, qui sert les seuls intérêts des dominants, n'a plus lieu d'être. Osez Le Féminisme ! se réjouit de la décision de l'Olympia, une première victoire pour le respect des droits des femmes.

Cependant, la crainte de troubles mise en avant par l'Olympia est étonnante. Remettons les choses à l'endroit : un rassemblement était prévu le 29 mai devant la salle de concert. Osez Le Féminisme ! appelait à cette grande action pour interpeller le public et l'opinion. Les féministes s'organisent pacifiquement, contre ceux qui exercent des violences sexistes. Seuls les tenants du patriarcat sont dérangés par ce militantisme. La responsabilité de la violence et des "troubles" dans la société doit peser sur ceux qui agressent et qui tuent, pas sur celles et ceux qui dénoncent l'ignominie !

Il aurait ainsi été préférable que l'Olympia justifie son choix par une position courageuse de soutien aux femmes et de lutte contre les violences masculines. Osez le Féminisme ! ne cherche pas à causer de troubles à l'ordre public, mais uniquement à l'ordre sexiste.

L'annulation de ces concerts montre surtout à quel point l'union collective féministe est le seul moteur du changement sociétal. C'est par ces prises de conscience et ces actions que nous faisons bouger les choses. Après l'affaire Weinstein, #MeToo, #BalanceTonPorc, et cette mobilisation contre la célébration de Cantat, plus que jamais, la parole des femmes doit être entendue et soutenue.

#### **10 - PMA : les réacs cornaquent l'éthique** - Virginie Ballet, liberation.fr

Agacée, dépitée, mais pas abattue : le 18 avril, Laurine, 23 ans, étudiante, est venue clamer sa colère devant la fausse boutique éphémère ouverte par Alliance Vita en plein cœur de Paris. «Le fait qu'ils aient les moyens de se payer un espace pareil démontre à quel point on ne lutte pas à armes égales», déplorait la jeune Strasbourgeoise, lesbienne et partisane de l'ouverture de la procréation médicalement assistée (PMA) à toutes les femmes. Poupons en plastique flanqués de code-barres, fausses mères porteuses... Avec ses 60 m<sup>2</sup> de «showroom privé», le mouvement ultraconservateur entendait fustiger PMA et gestation pour autrui (GPA) dans une sorte de coup marketing final, à quelques jours de la clôture, ce lundi, des consultations et débats citoyens organisés dans le cadre des Etats généraux de la bioéthique.

Pour Laurine, ces Etats généraux ont tout d'un rendez-vous manqué : «Nos voix pèsent très peu face à toute cette propagande réac.» Ils sont de fait nombreux à nourrir un sentiment de frustration à l'égard de ce grand raout qui va servir de base à d'éventuelles évolutions législatives sur des questions telles que la fin de vie ou la procréation. Certes, le site participatif ouvert mi-janvier par le Comité consultatif national d'éthique (CCNE) est ouvert à tous. Quelques jours avant de fermer boutique, plus de 60 000 contributions avaient été déposées. Une performance que Virginie Rio, cofondatrice du collectif de patients Bamp, engagé sur les questions liées à la fertilité, préfère nuancer : «Le site est assez fouillis, c'est compliqué de s'y retrouver.». A moins d'avoir été briefé sur le sujet. C'est, selon elle, le cas de beaucoup de militants anti-PMA, sujet qui a suscité le plus de crispation au cours des derniers mois.

*Débats noyautés* : Ce sont d'ailleurs les thématiques relatives à la procréation qui ont attiré le plus de contributions sur le site du CCNE : près de 27 000, déposées par environ 14 000 participants. Hasard ? C'est ce thème que «la Manif pour tous» a choisi de mettre en avant sur son site internet. Pour encourager ses ouailles à s'exprimer, le mouvement né en 2012 pour protester contre la loi Taubira clame toujours : «Vous pensez que l'enfant a besoin d'un père et d'une mère ? [...] Vous êtes inquiets à l'idée que l'Etat institue et organise la conception volontaire d'enfants orphelins de père ? Vous souhaitez empêcher cela ? C'est le moment d'agir !» Cette vision caricaturale et alarmiste, on la retrouve chez Alliance Vita, mouvement contre l'IVG et l'euthanasie fondé par Christine Boutin il y a vingt-cinq ans, et qui alerte (entre autres) sur un risque de «marché de la procréation», voire

d'«eugénisme d'Etat». «Ce sont des termes que l'on a beaucoup retrouvés lors des débats organisés en région», observe Virginie Rio. Et de poursuivre : «Ces discours radicaux, dogmatiques, ont rendu les débats de fond impossibles.». Le collectif Bamp aurait par exemple souhaité pouvoir débattre de la possibilité de «vérifier la viabilité d'un embryon avant de l'implanter», ou encore de l'autoconservation des ovocytes, moyen de libérer les femmes de l'impératif de l'horloge biologique pour ses défenseurs, machine à faire des bébés sur commande pour ses détracteurs...

Les mouvements conservateurs se sont montrés particulièrement soudés, mobilisés, organisés, battant le rappel régulièrement sur les réseaux sociaux, jusqu'à être soupçonnés de réserver un maximum de sièges lors des débats locaux pour être sûrs d'occuper l'espace. «Comme en 2012, les débats ont été noyautés par la Manif pour tous et consorts, qui cherchent à faire infuser leur vision clairement religieuse de la société», estime Catherine Michaud, présidente de GayLib, mouvement associé à l'UDI et regroupant les LGBT de droite et de centre droit, pour qui le récent discours d'Emmanuel Macron devant la Conférence des évêques de France a pu «encourager ce type de prises de position».

*Sectaire* : La communauté catholique s'est elle aussi beaucoup impliquée dans les débats. Un site internet, Un jour, un argument, a même été lancé pour familiariser ceux qui le souhaitent avec les différentes positions de l'Eglise sur les sujets au programme, le tout sur la base des fiches bioéthiques publiées par la Conférence des évêques de France. Pas étonnant, dès lors, de retrouver certains éléments de langage dans les quelque 180 débats régionaux, qui ont parfois pris une tournure mouvementée. Stéphanie, architecte de 30 ans et mère d'une petite fille née d'une PMA réalisée en Espagne avec sa compagne, garde un souvenir aigre d'un événement organisé en février à Lyon sur ce thème : «Une centaine d'opposants étaient présents, contre une petite dizaine de pro. J'aurais voulu des débats équilibrés, mais les anti ont très vite agité des chaises et fait du bruit pour couvrir nos propos.» Résultat : comme beaucoup, la jeune femme a renoncé à se rendre à ces soirées thématiques. «Je me suis déjà beaucoup trop fait chahuter il y a cinq ans, dit-elle. A quoi bon continuer de me faire insulter dans mes convictions ?»

«C'est inquiétant cette volonté d'empêcher la prise de parole de ceux qui ne partagent pas leurs points de vue extrêmes, c'est propre à tout mouvement sectaire ou intégriste», observe l'immunologue lyonnais Jean-Louis Touraine (par ailleurs député LREM), lui aussi invité à prendre la parole et pour qui on est face à des «combats d'arrière-garde, un fanatisme qui n'est pas raisonnable, qui entretient le désordre, les peurs». Mais pour la présidente de la Manif pour tous, Ludovine de La Rochère, tout va bien dans le meilleur des mondes. Dans une vidéo mise en ligne le 17 avril, elle se félicite de l'expression de tant «d'arguments divers, fondés, réfléchis» *signifiés* de «manière calme, sereine, paisible». Œillères pour tous ?

## **11 - Appel à mobilisation de l'Association Internationale des Victimes de l'Inceste**

Le projet de loi sur les violences sexuelles rédigé par le gouvernement est une catastrophe pour la protection des enfants. Malgré les promesses du président Macron et de Marlène Schiappa, ce projet ne prévoit aucune présomption de non-consentement en cas de relation sexuelle entre un adulte et un mineur de moins de quinze ans. Un enfant devra toujours apporter la preuve qu'il n'a pas consenti au viol ou à l'agression sexuelle. Pire encore, le gouvernement a prévu qu'un viol puisse devenir un délit au lieu d'un crime puni de maximum 10 ans de prison au lieu de 20. La régression se renforce.

Pour protéger les enfants victimes d'inceste, la députée Nathalie Elimas va nous aider à obtenir un crime d'inceste spécifique. Elle a besoin du soutien d'un maximum de députés et sénateurs pour y arriver.

Nous avons besoin de vous pour convaincre nos élus de créer ce crime d'inceste ! Il faut agir vite, le projet de loi passe en commission des lois le 9 mai et en séance publique le 15 mai.

*Comment agir ?* : Écrivez à nos élus pour les alerter sur ce projet de loi et leur demander de créer un crime d'inceste spécifique. Faites écrire vos amis, votre entourage, il faut submerger les boîtes mail des députés et sénateurs. Vous trouverez ci-dessous un email type que vous pouvez compléter. En suivant ce lien, vous trouverez la liste des mails des député.e.s (onglet 1) et des sénateurs et sénatrices (onglet 2) : <https://aivi.org/vous-informer/telechargements/finish/18-fichier-elus/448-fichier-elus.html>  
Attention : il faut faire les envois en copie cachée et en ne mettant pas plus de 99 destinataires en même temps (voire moins selon votre fournisseur d'email).

Pour le député de votre circonscription, personnalisez l'email et demandez-lui un rendez-vous. Pour savoir qui est votre député, cherchez-le sur cette carte de France :

<http://www2.assemblee-nationale.fr/recherche-localisee/carte/FRANCE>

*Email type à personnaliser* : Objet : projet de loi violences sexuelles, l'inceste doit être un crime spécifique : Madame, Monsieur, En tant que membre de l'Association Internationale des Victimes de l'Inceste, je souhaite vous faire part de ma déception et de mon inquiétude concernant projet de loi sur les violences sexuelles et sexistes présenté récemment par le gouvernement.

Malgré les promesses du président Macron et de Marlène Schiappa, ce projet ne prévoit aucune présomption de non-consentement en cas de relation sexuelle entre un adulte et un mineur de moins de quinze ans. Un enfant devra toujours apporter la preuve qu'il n'a pas consenti au viol ou à l'agression sexuelle. Pire encore, le gouvernement a prévu qu'un viol puisse devenir un délit au lieu d'un crime. La régression se renforce. Nos enfants ne seront pas mieux protégés, la correctionnalisation des viols sur mineur va devenir officielle.

La députée Nathalie Elimas souhaite insérer l'inceste dans le code pénal comme crime spécifique comme l'ont déjà fait le Canada et la Suisse.

L'inceste représente 75% des violences sexuelles sur mineur. Selon le sondage Harris Interactive pour l'AIVI de 2015, 4 millions de français déclarent avoir été victimes d'inceste (chiffres sous-estimés en comparaison des études étrangères). Pourtant personne n'en parle, c'est le propre d'un tabou. Je pense que pour lutter contre ce crime, il faut commencer par le nommer.

L'inceste est différent du viol car c'est un crime de lien qui nous enlève notre famille, nos repères, notre confiance en nous et en l'autre, nous prive du terreau indispensable pour nous construire. Comment notre loi peut-elle prévoir qu'un mineur puisse consentir à un acte sexuel avec un membre de sa famille ? C'est insupportable !

C'est pourquoi, sans considération partisane, je vous demande de soutenir l'inscription de l'inceste dans le code pénal comme un crime spécifique portée par Nathalie Elimas.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes respectueux sentiments.

## **12 - Lettre ouverte des médecins favorables à la pratique de l'IVG instrumentale par les sages-femmes - appel collectif**

Madame, Monsieur, Nous médecins engagé.e.s pour le droit des femmes à l'IVG, affirmons l'importance que la pratique de l'IVG instrumentale fasse aujourd'hui partie des compétences des sages-femmes. Le nombre des IVG instrumentales est en régression en France. En 1990, elles représentaient 90% des IVG réalisées contre 36% en 2016. Ce renversement statistique s'explique par :

- De nombreux départs en retraite des médecins engagés depuis des années auprès des femmes ;
- La fermeture d'une centaine de Centres d'Interruption Volontaire de Grossesse durant les dix dernières années ;
- L'augmentation récente de l'offre de soins concernant l'IVG médicamenteuse en ville (compétence également partagée depuis la loi de santé de 2016 par les sages-femmes) ;

Ce déséquilibre de l'offre de soins en matière d'IVG est, de fait, une remise en question de la liberté de choix de la méthode pour les femmes (inscrite dans le Code de la Santé Publique second alinéa de l'article L2212-2).

Depuis 2015, l'Organisation Mondiale de la Santé a émis des guidelines sur le rôle des agents de santé qui prodiguent des soins liés à l'avortement et préconisent l'intervention autonome des sages-femmes dans l'IVG instrumentale au premier trimestre de la grossesse.

Les sages-femmes sont nombreuses à se former à l'IVG médicamenteuse depuis l'évolution récente de leurs compétences et les enquêtes de satisfaction auprès des femmes montrent combien cette avancée est positive.

L'IVG n'est pas considérée comme un acte classé dans la pathologie gynécologique, mais plutôt comme faisant partie du parcours d'une femme sur trois en France. En ce sens, les sages-femmes en tant que spécialistes de l'endo-utérin grévise physiologique, ont ainsi toute leur place dans la pratique de l'IVG, qu'elle soit médicamenteuse ou instrumentale.

La pratique de l'IVG instrumentale par les sages-femmes en milieu hospitalier et en centres de santé/CPEF permettrait :

- Un intérêt financier certain pour la collectivité ;
- Un recours facilité à l'IVG instrumentale dans les différentes structures ;
- Une réduction des inégalités en terme d'accès aux soins sur le territoire ;
- La garantie de la liberté de choix de la méthode pour les femmes (largement remise en question actuellement) ;
- L'introduction de l'IVG dans le parcours génésique des femmes, au même titre que la grossesse, l'accouchement et ses suites immédiates, ainsi que le suivi gynécologique physiologique.

Ce projet de pratique de l'IVG instrumentale par les sages-femmes a d'ailleurs fait l'objet d'une validation par le comité de pilotage de la stratégie nationale de santé sexuelle du Ministère des Solidarités et de la Santé.

Nous attestons de notre soutien au projet porté par l'ANSFO de donner compétence aux sages-femmes en matière d'IVG instrumentale.

*Signataires : Nationale des Sages-Femmes Orthogénistes (ANSFO) avec le soutien de Association des Centres de Régulation des Naissances APHP (ACRNAP), Association Nationale des Centres d'IVG et de Contraception (ANCIC), Association Nationale des Sages-Femmes Territoriales (ANSFT), Organisation Nationale et Syndicale des Sages-Femmes (ONSSF), l'Union Nationale et Syndicale des Sages-Femmes (UNSSF), Planning Familial.*

### **13 - Attention, détournements de féminismes - Martine Storti - essayiste, militante féministe**

Il fut un temps où l'on entendait souvent «je ne suis pas féministe, mais...». Les temps changent. Le mot «féminisme», voué aux gémonies il y a encore quelques années, est devenu très mode. Tellement d'ailleurs qu'il recouvre désormais des prises de positions et des conceptions totalement opposées. Ainsi, pour ne prendre que quelques exemples, se qualifient de féministes aussi bien des personnes qui critiquent le port du voile ou du burkini que celles qui le défendent ; ou bien celles qui luttent contre le harcèlement et celles qui voient dans la «liberté d'importuner» une «condition indispensable à la liberté sexuelle» ; ou encore celles qui identifient universalisme et racisme comme celles qui rabattent l'émancipation des femmes sur l'identité nationale. Que les féministes ne soient pas d'accord entre elles n'est pas gênant. C'est même plutôt un signe de santé dont il faut se réjouir. Mais ne s'agit-il toujours que de désaccords, de divergences, voire d'une extension du domaine du féminisme ? Ou bien d'entreprises de brouillages, de détournement et de captation d'un mot, l'antiféminisme, voire d'ante-féminisme qui se déguisent en féminisme ?

La palme, si j'ose dire, revient aux promoteurs du «féminisme intégral», dernier adjectif arrivé sur la scène. Après le «nationalisme intégral» de Maurras, ou le «voile intégral» de certain-es islamistes c'est un «Osez le féminisme intégral !» que prône la revue *Limite*.

On savait que les fondateurs de ladite revue avaient été des animateurs de la Manif pour tous, se qualifiaient de «conservateurs», de «catholiques», mais «féministes», c'est assez surprenant ! Que proposent-elles, ces «féministes intégrales», dans le manifeste concocté par Eugénie Bastié, journaliste au *Figaro*, et Marianne Durano, agrégée de philosophie (c'est ainsi qu'elles se présentent) ? «Intégral» ne signifie nullement la prise en charge de l'ensemble des questions qui concernent les femmes. Il signifie la réduction des femmes, de la féminité à un seul aspect, la maternité et à la défense «des mères sacrifiées et des corps bafoués». Bafoués par qui ? Par quoi ? Par le féminisme dit «médiatique», le féminisme dit «conventionnel», le féminisme «beauvoirien», bref, le mauvais féminisme porteur de la contraception, de l'avortement, de la PMA, de la GPA, tout cela mis sur le même plan et dans l'occultation totale de désaccords qui traversent les rangs des «féministes qui se trompent» !

Ce «féminisme intégral» n'est rien d'autre que la remise au goût du jour de la formule d'Hippocrate «tota mulier in utero» («la femme est tout entière dans son utérus»). Et l'ensemble des revendications avancées porte sur la prise en compte de la maternité, qu'elle soit effective (congés, prise en charge des enfants non désirés) ou potentielle (diminution des avortements, déremboursement de la contraception, retour à des «méthodes de régulation naturelle» basées sur «des temps pour s'unir, des temps pour s'abstenir»).

Ce retour au «monde d'avant» ne se donne évidemment pas comme tel mais s'habille, se déguise d'une triple manière en s'autoproclamant «antilibéral», «écologique» et «féministe». Habillage antilibéral en mettant un signe égal entre libéralisme politique, libéralisme culturel et néolibéralisme économique. *Limite* n'inaugure pas cette assimilation des trois qui est une figure que l'on trouve dans tous les livres de Jean-Claude Michéa, ou dans la revue de la vieille «nouvelle droite» *Eléments*. Habillage écologique en défendant la nature contre l'artifice, le chimique qu'est par exemple la contraception.

Habillage féministe qui joue sous deux registres. Premier registre : les femmes, à cause de leur libération, ont été dépossédées de leur corps par un autre corps, le corps médical. Bref, elles n'ont fait que «passer d'une soumission à une autre». Mettre ainsi un signe égal entre les grossesses non désirées, les avortements clandestins qui parfois signifiaient mutilations, mort, ou bien emprisonnement avec la pilule, en effet c'est osé ! Second registre : l'égalité dans la sexualité. Le refus de la conséquence éventuelle d'un acte hétérosexuel, à savoir la grossesse, doit être de la responsabilité des deux partenaires, femme et homme. Pas de raison que la femme porte seule la charge contraceptive. Parfait. Et comment s'y prend-on ? Le Manifeste répond : «Il est urgent de revaloriser la fidélité conjugale» et tout aussi urgent «que les hommes retrouvent le sens de leurs responsabilités». Comme avant ? Oui, comme avant. Si les hommes doivent en effet retrouver ce sens, c'est qu'ils l'ont perdu et qu'il existait avant. Avant quoi ? Avant la déplorable révolution sexuelle, avant Mai 68, avant les funestes années 70. Dans cet «avant» idyllique dont la littérature des siècles passés nous donne un aperçu, pas de mariages contraints, pas de femmes abandonnées parce qu'enclintes, pas d'infidélités et tromperies de l'épouse mais le plus souvent de l'époux...

Il est étrange de voir des jeunes femmes reprendre à leur compte une si traditionnelle conception de la féminité, du féminin, du partage sexuel entre femmes et hommes, de la place et du rôle des femmes. C'est leur droit de s'y inscrire et de s'atteler à sa restauration. Mais leurs ancêtres avaient plus de courage, qui ne se baptisaient pas féministes !

#### **14 - Femmes de mai 68 : Anne Zelensky, la combattante visionnaire - Les Terriennes**

Généreuse, le verbe précis, Anne Zelensky est une enthousiaste inoxydable. Native de Casablanca, elle est une figure majeure du combat féministe en France. Et son parcours est impressionnant.

Elle fut l'amie de Simone de Beauvoir et co-créatrice avec Jacqueline Feldman de l'association FMA (Féminin Masculin Avenir) qui donnera le MLF en 1970 (Mouvement de Libération des Femmes).

*En mai 68, le silence des médias sur les femmes :* Cette militante de choc aujourd'hui âgée de 82 ans, toujours prompte à débattre, à expliquer, à dénoncer les hypocrisies de notre époque est également à l'origine du Manifeste des 343 où, le 5 avril 1971, 343 femmes signaient publiquement un texte dans *Le Nouvel Observateur* par lequel elles déclaraient publiquement qu'elles avaient eu recours à l'avortement.

En 1974, elle participera à la création de la Ligue du Droit des Femmes qui, quatre années plus tard, à Clichy, ouvrira "SOS Femmes Alternative", le premier refuge pour femmes battues.

Mai 68 ? "Le mouvement féministe n'a pas attendu mai 68 mais cela lui a donné un nouveau souffle. On n'en finit pas de constater

A quoi attribue-t-elle le silence des médias sur la cause des femmes en 68 ? "Tout ce qui touche aux femmes, et en particulier le féminisme est particulièrement long à parvenir à la conscience des médias et des gens. En mai 68, tout a été noyé sous l'impérialisme des gauchistes. Ils ont occupé la scène. Or, on verra avec le recul que le plus important de mai 68, ce ne sont pas les maoïstes, les trotskystes et toutes leurs revendications, dont on voit ce qu'elles ont donné, mais bien ces mouvements souterrains : le féminisme, l'écologie, la consommation, la revendication de la société civile. Voilà ce qui a émergé en 68.

Anne Zelensky publiait il y a quelques années un texte qui rend parfaitement compte de ces fortes journées de mai 68. En voici de larges extraits : « Et voilà que mai est arrivé. Ce que j'attendais, sans savoir que c'était ça. Je me suis embarquée sans l'ombre d'un doute sur cette fabuleuse comète. Et je n'ai jamais débarqué. Je passais mon temps libre dans la cour de la Sorbonne où je tenais un stand avec les manifestantes de FMA. Jacqueline (co-fondatrice de l'association Féminin, Masculin Avenir nldr) me rejoignait, quand elle pouvait, entre ses allers retours avec la Norvège, où vivaient mari et enfants. Nous regardions, ravies, le défilé des chevelus, les filles à robes bariolées, nous humions à plein nez cette atmosphère. Ah l'atmosphère de mai ! J'avais l'impression que le monde se desserrait, et qu'une familiarité inédite avec les autres rendait la vie légère... Il y avait quelque 15 jours que la révolution avait commencé. Mais l'ombre d'une déception planait sur notre enthousiasme... » Tout de même, a dit l'une de nous deux, il n'y a pas grand chose sur les femmes. Rien sur les murs, pas de banderole... Ca va pas encore recommencer. » Après un silence, j'ai dit : « Qu'est ce qu'on attend ? On n'a qu'à les écrire, les slogans... » Aussitôt dit, aussitôt fait. Nous avons cherché du papier, on nous a prêté des feutres. Nous avons en mémoire un petit stock de phrases sur les femmes, émises par de grands noms, Beauvoir, Fourier, Stuart Mill, Condorcet.. Il suffisait de les écrire et d'aller placarder nos banderoles dans les couloirs de la Sorbonne, sous le regard complaisant des passants. Et nous revoilà assises sur nos marches, satisfaites mais pas comblées. « Ce qui manque c'est un grand débat.. On parle de tout sauf de la situation des femmes... »

« *Soyez réalistes, demandez l'impossible !* » : " Et si on réservait un amphi ? " Alors nous sommes montées au premier étage, là où dans une petite salle, se tenait un chevelu qui était préposé à l'affectation des amphis. Timidement nous avons fait remarquer que depuis 15 jours que la révolution avait commencé, il y avait comme une absente, la question des femmes... « Ca c'est vrai, alors ! s'est-il écrié. Vous avez raison. On n'y a pas pensé. Vous voulez un amphi ? Pour quand ? » . Nous avons bredouillé je ne sais quoi. Alors il nous a proposé pour le surlendemain l'amphi Descartes et nous a donné un petit bout de papier, que j'ai conservé, avec un tampon dessus. Le titre du meeting ? Nous en avons discuté avec lui, puis nous sommes tombés d'accord sur « Les femmes et la révolution ». Nous sommes ressorties de là éberluées de la facilité avec laquelle les choses s'étaient faites. Quand on vous le disait : « Soyez réalistes, demandez l'impossible ! ». "Mai 68 fut

donc le creuset qui a autorisé la résurgence du féminisme. Il lui a offert l'occasion historique de poursuivre son chemin. Chaque vague amène sur le rivage ses nouvelles conquêtes. En 40 ans, nous avons plus avancé qu'en 40 siècles. Les vraies gagnantes de mai sont les femmes." écrit Anne Zelensky

*Orgasme à l'amphi Descartes*: "Le surlendemain, nous sommes arrivées en avance. Quand nous sommes entrées dans l'amphi Descartes, par le haut, le choc ! Immense, la salle. Comment allions nous la remplir ? Nous sommes descendues vers la chaire, tout en bas, le cœur en chamade. Nous avons préparé chacune une petite introduction, au cas où il y aurait du monde. Car nous pensions qu'il n'y aurait personne. Ce syndrome courant chez tout organisateur était décuplé par le fait que notre thème, les femmes - version révolte - ne faisait plus recette depuis des décennies - on nous l'avait seriné « nous avons tout, que voulions nous encore » ? Depuis «Le deuxième sexe», il ne s'était pas passé grand-chose du côté d'une contestation de la condition dite féminine. Sauf aux USA, où un livre «La femme mystifiée» de Betty Friedan, commençait à faire un tabac. (...)

Perdues donc au bas de cet amphi démesuré, nous n'en menions pas large. Et puis, une personne est entrée, suivie bientôt par d'autres. Peu à peu, la salle s'est remplie, remplie. Il y en avait partout, du monde, sur les gradins, sur les côtés. Ça parlait, ça riait, ça vivait. C'était notre premier débat. Ça tournait au meeting. Nous nous lancions des regards ravis avec Jacqueline. Il fallait y aller, se jeter à l'eau. Nous nous tenions la main sous la chaire, comme des petites filles qui se donnent du courage. J'ai commencé à parler, en tremblant. J'ai fait court. Jacqueline a pris la suite. Un silence a suivi. Puis les prises de parole ont fusé. Sur tous les sujets, la révolution sexuelle, l'orgasme, l'oppression des femmes, la contraception, l'avortement, l'homosexualité, et que sais-je encore ! Sauf que de tout ça, on ne parlait jamais en public ! On avait sorti sa langue de sa poche. Nous étions nettement débordées, incapables de distribuer une parole qui échappait à toute distribution.

Un jeune chevelu s'est proposé pour nous prêter main forte. Les jambes coupées par l'émotion, mais la joie au cœur, nous assistions à ce moment unique où se débridaient des paroles si longtemps contenues, où elles circulaient de l'un à l'autre, dégagées de cette bienséance mortifère qui nous condamnait sur ces choses là au silence."

"*Un pur moment révolutionnaire*": "Nous avons organisé d'autres débats. Avec des personnalités, Gisèle Halimi, Evelyne Sullerot. Elles parlaient, le public écoutait. On reprenait le pli habituel, il y en a qui parlent d'autres qui écoutent. Avec la différence que nous veillions au grain, limitions la parole de l'experte et donnions l'avantage au public. N'empêche, rien à voir avec la spontanéité inventive du premier débat « Les femmes et la révolution ». On avait assisté là à un pur moment révolutionnaire, au sens premier, où les choses s'étaient remises à l'endroit dans un monde, où elles étaient à l'envers. Il y avait du mouvement, de la circulation d'idée, de générosité, d'enthousiasme. On avait entrevu ce que pourrait être un monde différent, libéré des carcans créés. Pour moi, mai 68 est tout entier dans ce moment de grâce."

Aujourd'hui, en 2018, 50 ans après les "événements", Anne Zelensky reste une figure très respectée pour son engagement féministe d'une vie. Pas de larmes à perdre dans le marécage de la nostalgie soixante-huitarde. Le combat continue, encore et toujours. "Le problème des femmes assure-t-elle avec force, est qu'elles n'osent pas".

Comment apprécie-t-elle ce mouvement sur les réseaux sociaux ( #metoo, #balance ton porc") avec ses dérives possibles ? "Quand le couvercle saute, cela rejaillit à la tête et vous êtes brûlé ! Les excès sont inhérents aux marches de libération. Il ne faut pas s'arrêter dessus ni s'en offusquer. Il faut se dire que cela fait partie du scénario et voir le positif : des millions de femmes dans le monde osent enfin dire que depuis des années elles sont harcelées. Il faut attendre que cela se calme...". Oui, une enthousiaste inoxydable...



## 15 - Les hommes surestiment leur intelligence, contrairement aux femmes - Florinane Boyer - Futura

On ne cesse de marteler que les femmes ont autant leur place dans les études et carrières scientifiques que les hommes. Mais le message a encore du mal à rentrer dans les esprits. Il semblerait que même les femmes peinent à y croire. Car, certes, les aptitudes intellectuelles ne dépendent pas du genre, mais la perception que l'on en a si, d'après des chercheurs à l'université d'Arizona.

À travers des sondages, Katelyn Cooper et ses collègues ont étudié comment des étudiants à l'université percevaient leurs capacités intellectuelles. Évitant les mathématiques, la physique et les sciences de l'ingénieur, classiquement étiquetées comme des mondes d'hommes, ils ont investi à dessein une classe de biologie, car cette discipline paraît plus accueillante pour les femmes. D'ailleurs, sur les 202 étudiants consultés par les chercheurs, 130 étaient des femmes.

Ce que les chercheurs ont trouvé est affligeant. Les sondages révèlent que les étudiantes sont davantage susceptibles de souffrir d'un manque de confiance en leurs aptitudes que leurs confrères, et ce même si elles obtiennent d'excellentes notes. Ainsi, à moyenne égale - soit 3,3 sur 4 GPA, selon le système de notation américain - les hommes s'estiment plus intelligents que 66 % des étudiants de la classe, alors que les femmes se jugent meilleures que 54 % des étudiants seulement.

« Cette étude montre que les femmes ont davantage tendance à penser qu'elles sont moins douées que les autres étudiants », déclare Sara Brownell, coauteur de la recherche, publiée dans le journal *Advances in Physiology Education*. Cette erreur de perception pourrait impacter les choix d'orientation et de carrière des étudiantes. Se pensant insuffisamment intelligentes, elles risquent d'abandonner le cursus scientifique. « Cet état d'esprit est sans doute enraciné dans les étudiantes depuis qu'elles ont commencé leurs études », déplore Katelyn Cooper dans un communiqué de l'université d'Arizona. Il pourrait d'ailleurs être alimenté par les stéréotypes selon lesquels les disciplines scientifiques sont réservées aux hommes, créant une sorte de cercle vicieux. Ce phénomène expliquerait donc, au moins en partie, pourquoi les femmes restent encore

sous-représentées en science.

La biologie est considérée comme une discipline scientifique plus ouverte aux femmes. Pourtant, ces dernières restent mal à l'aise et s'estiment moins intelligentes que les étudiants masculins.

*Les femmes et les étrangers se jugent moins bons en science* : Dans le cadre de cette étude, Katelyn Cooper et ses collègues ont demandé aux 202 étudiants d'évaluer leur intelligence par rapport à la classe. Les femmes ont tendance à sous-estimer leur intelligence, inversement pour les hommes, mais c'est aussi le cas des étudiants dont l'anglais n'est pas la langue maternelle. Ces derniers ont une moins bonne opinion de leurs aptitudes que les hommes et que les étudiants anglophones en général.

Puis, les étudiants ont jugé leurs performances par rapport à leurs plus proches camarades, à savoir ceux avec lesquels ils travaillent régulièrement en binôme. À nouveau, les hommes ont montré une plus grande confiance en eux : ils sont trois fois plus enclins que les étudiantes à se juger supérieurs à leur binôme habituel, que ce dernier soit un homme ou une femme.

Cet écart se ressent également dans la prise de parole. Les étudiants qui se pensent plus intelligents que leur binôme participent trois fois plus en classe. Par contre, les étudiants (femmes et non-anglophones) qui déprécient leurs facultés participent moins, de peur d'être jugés stupides ou de ne pas réussir à s'exprimer correctement. Or, le manque de participation peut à son tour avoir des conséquences négatives sur l'apprentissage et empirer les performances des étudiants.

Si le cours magistral pose problème, puisque les étudiantes et les étudiants étrangers n'osent pas participer, la pédagogie active, en vogue actuellement, pourrait aussi aggraver les choses. D'après les chercheurs, ce modèle, qui favorise les interactions entre étudiants en classe, peut pousser

ceux-ci à se comparer les uns les autres et conduire justement à une évaluation erronée des performances intellectuelles chez certains étudiants. Ils estiment qu'il faudrait, par exemple, revoir les modalités du travail en groupe, afin d'assurer une prise de parole équitable.

Ce qu'il faut retenir :

- Des sondages auprès d'étudiants en biologie indiquent que les hommes ont une meilleure opinion de leur intelligence que les femmes, même lorsque ces dernières obtiennent d'aussi bonnes notes que leurs confrères ;
- Dans un cercle vicieux, cette mauvaise perception de soi serait accentuée par les stéréotypes et contribuerait à détourner les femmes des études scientifiques, alimentant ainsi l'idée selon laquelle les femmes ne sont pas bonnes en science.

## DÉBATS, CONFÉRENCES, SORTIES MILITANTES

### **16 - Colloque « 1968-2018 : les MaiS des féministes... Luites des groupes femmes d'entreprises et des commissions syndicales » - 5 mai - Paris - CNDF**

« Mai 68 nous a faites ». Plus qu'un anniversaire, nous voulons « célébrer » une filiation, la force d'un mouvement social sans précédent dans le monde occidental qui a vu se dresser une génération étudiante et près de 9 millions de grévistes durant plusieurs semaines. Cette grève illimitée, la volonté exprimée dans le monde entier de révolutionner en profondeur l'ordre établi ont fait se lever des hommes... et des femmes. Actives dans les manifs, les comités de grèves ou sur les barricades, leur histoire est souvent occultée. La parole des femmes, la déferlante féministe, n'apparaissent que 2 ans après. Mais les femmes tiennent là leur expression : la marmite bout et le torchon brûle. Les féministes sont présentes partout. Y compris dans les lieux de travail où elles créeront des groupes femmes d'entreprises et des commissions syndicales en lien direct tant avec le MLF qu'avec les mouvements sociaux. C'est cette histoire là que nous voulons raconter, celle de plus d'une décennie d'espérance, de combats fous, de victoires et peut être d'illusions. Cette histoire qui nous mène à toujours lutter pour conquérir l'égalité dans un monde sans exploitation, sans racisme et sans oppression.

9h30 : Accueil ; 10h : Hommage à Marie-Annick Mathieu, militante féministe, rédactrice des Cahiers du Féminisme, animatrice du groupe femmes du Ministère des Finances dans les années 1970-1980, syndicaliste CGT, militante de la LCR puis brièvement du NPA. Elle nous a quitté.e.s en septembre 2017. Tout le monde la connaissait sous le nom de Mam.

10h15 : Ouverture : Ariel Weil, Maire du 4ème arrondissement de Paris, et Hélène Bidard, adjointe Égalité Femmes/Hommes, lutte contre les discriminations et Droits Humains, Mairie de Paris

10h30 : Introduction : Suzy Rojzman, porte parole du Collectif National pour les Droits des Femmes ;

10h50 : Les femmes s'affranchissent : un demi-siècle de luites aux Chèques Postaux - Patricia Caille, Jeanne Couderc, Gisèle Moulié ;

11h35 : Film : La Reprise du travail aux usines Wonder (juin 1968) ;

11h50 : L'éclosion du mouvement féministe des années 1970 : une pensée en action, Monique Dental, présidente du Réseau Féministe "Ruptures" ;

12h05 : Ouvrières et employées, où sont les femmes ? - Jeanne Couderc et Sonia Casagrande

12h20 : Des femmes, du travail et des luites - Danièle Kergoat, sociologue.

13h-14h30 : Déjeuner libre ;

14h30 : Spectacle de Sylvie Gravagna « Une vraie femme » ;

14h50 : Textile, les maillons de la chaîne - Sonia Casagrande, groupe femmes entreprises textile et C2I de Toulouse ;

15h05 : Les femmes à Renault, un moral d'acier - Emmanuelle Dupuy, groupe femmes de Renault

Billancourt et Fabienne Lauret, auteure du livre « L'envers, de Flins, une féministe révolutionnaire à l'atelier » ;

15h35 : De la plume d'oie à l'ordinateur dans les banques - Françoise Pierquin (Crédit Lyonnais) et Danielle Riva (BNP) ;

16h05 : La Coordination des groupes femmes d'entreprise et de quartier - Françoise Pierquin ;

16h20 : Les luttes des femmes immigrées dans les années 1970 - Nadia Chaabane, militante féministe ;

16h40 : Féminisme et mouvement ouvrier : des rapports conflictuels - Josette Trat, universitaire et rédactrice des Cahiers du Féminisme, et Anne-Marie Pavillard, rédactrice des Cahiers du Féminisme

17h00 : Ça n'était qu'un début... : les luttes de femmes aujourd'hui - Salariées d'un EPADH, O'NET, Anne Leclerc, syndicaliste et militante féministe

Pour s'inscrire : <https://bit.ly/2Ge75ac>

### **17 - Conférence « Femmes et précarité » - 17 mai - ADAGE**

Adage a le plaisir de vous inviter le jeudi 17 mai de 9h30 à 12h00, sur le thème "Femmes et précarité" à une conférence coanimée par Eveline Duhamel, conseillère au CESE et co-auteure de l'étude "Femmes et précarité".

Auditorium de l'EPEC, 209 rue la Fayette, 75010 Paris ; Pour toute information complémentaire ou pour vous inscrire : virginieborel.adage@orange.fr

### **18 - Film : projection de « 8 femmes en mai 68 » - 19 mai - Les Lilas**

L'Observatoire de la Diversité Culturelle organise une projection du documentaire « 8 femmes en Mai 68 » que j'ai réalisé. La projection du film est suivie d'un débat en présence de deux personnages du film : Monique Piton, dessinatrice industrielle à Besançon chez Kelton en Mai 68, écrivain, féministe, engagée dans la lutte des LIP des années 70 ; Martine Storti, étudiante à La Sorbonne en Mai 68, écrivaine, philosophe, ex-journaliste à Libération ; avec Carine Favier, médecin, militante du MLAC, Présidente du Planning familial de 2009 à 2017, membre du Haut Conseil à l'Égalité de 2013 à 2015, et avec le réalisateur Xavier Barthélemy.

Samedi 19 Mai, 20h30, théâtre du Garde-Chasse, 181 bis rue de Paris, 93260 Les Lilas, Métro Mairie des Lilas

### **19 - Rencontre \*Saisir le défenseur des droits en matière de violences faites aux femmes - 29 mai 2018**

Lorsqu'une femme victime de violences rencontre des difficultés à déposer plainte au commissariat de police ou en gendarmerie, il est possible de saisir le Défenseur des droits, celui-ci ayant pour mission de veiller au respect de la déontologie et la bonne conduite des professionnel-le-s de la sécurité.

Le Défenseur des droits est également compétent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel au travail. Il peut être saisi par la victime pour enquêter sur les faits, produire des recommandations, demander des poursuites disciplinaires et présenter ses observations aux juges. Ces dispositifs restent insuffisamment connus du grand public.

Le Centre Hubertine Auclert propose une rencontre avec le Défenseur des Droits le 29 mai prochain, ouverte à toutes et tous, afin de présenter les compétences exactes de cette autorité administrative en matière de lutte contre les violences faites aux femmes, ainsi que les modalités de sa saisine.

Les intervenant-es : Romain Blanchard, chargé de mission, Promotion de l'égalité et de l'accès aux droits, accès aux droits et discrimination, Défenseur des droits ; Hélène Gomis, juriste, Pôle déontologie de la sécurité, Défenseur des droits.

*Mardi 29 mai, de 09h00 à 11h00, Centre Hubertine Auclert, 7 place des 5 martyrs du lycée Buffon, 75015 Paris - salle 6144. Pour s'inscrire à l'événement*

**20 - Save the date : concours d'éloquence de la Fondation des Femmes : 10 juin 2018 - 16h**

Le dimanche 10 juin 2018 après midi aura lieu le « prix Gisèle Halimi », concours d'éloquence organisée par la Fondation des Femmes. Cet événement unique pour dénoncer le sexisme par le verbe se déroulera dans la salle mythique de la Maison de la radio, le Studio 104 ! Six candidates présélectionnées tout au long du mois de mai présenteront chacune un discours sur le thème des droits des femmes devant un jury prestigieux et une salle de 850 personnes ! Vous êtes une femme ? Vous êtes majeure ? Candidatez au concours d'éloquence en vous inscrivant [ici](#)  
Pour assister à cet événement, prenez vos places [ici](#)

---

*Marche Mondiale des Femmes France, 25/27 rue des Envierges 75007 Paris - Tel : 06 80 63 95 25 ; <https://marchemondialesdesfemmesfrance.org> ; [www.facebook.com/marchemondialesdesfemmes2015](http://www.facebook.com/marchemondialesdesfemmes2015)*